

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 5 octobre 2009

Convocation du : 29 septembre 2009

**Objet** : Maison des Services au Public. Année 2010  
**DEMANDE SUBVENTION.**

L'an deux mille neuf, le cinq octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à Rabou, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Martine Barbet

**Étaient présents** : R. Fournel, M. Barthélémy, A. Meier, G. Jullien, M. Mescle, G. Lesbros, J-M. Bermond, R. Bassét, M. Barbet, J-F Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, P. Schiazza, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

**Excusés** : Claudette Mezière  
Francis Reynaud remplacé par Michel Lonni  
Raymond Uzès remplacé par Brigitte Soulat  
Alain Chevalier remplacé par Sandrine Arnaud Salgado

Le Vice-Président, Jean-Louis PELLOUX, informe les conseillers communautaires des orientations 2010 pour le fonctionnement de la MSAP/RSP(Relais des Services Publics).

Au delà des axes de travail habituels (accueil, orientation du public, permanences), Jean-Louis PELLOUX signale deux points nouveaux :

→ Une attention sera portée à l'installation d'une salle de formation : en effet la MSAP est aujourd'hui trop petite pour satisfaire les besoins en salle, des organismes,

→ Une réflexion sur les solutions à apporter pour faire face aux conséquences de la loi Hadopi.

Le budget 2010 prévisionnel correspondant est estimé à 72 000 € TTC donc 12 000 € TTC pour l'équipement d'une nouvelle salle de formation.

Le Vice-Président propose de solliciter l'ensemble des partenaires financiers pour obtenir le taux de subvention le plus élevé possible : Europe – Etat – Région – Département – Maison de l'Emploi.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve à l'unanimité la proposition du Vice-Président, et charge le Président des démarches nécessaires auprès des financeurs.

Monsieur Jean-François Carré ne prend pas part au vote.

votants : 20
pour : 20
abstention : 0
contre : 0

Ainsi fait et délibéré à Rabou, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président  
Michel Mescle

